

AGIR POUR LE CAMBODGE
(French non-profit association)

STATUTORY AUDITOR'S REPORT
ON THE FINANCIAL STATEMENTS

(For the year ended 31 August 2012)



STATUTORY AUDITOR'S REPORT ON THE FINANCIAL STATEMENTS

(For the year ended 31 August 2012)

This is a free translation into English of the Statutory Auditor's report issued in French and is provided solely for the convenience of English speaking readers. The Statutory Auditor's report includes information specifically required by French law in such reports, whether modified or not. This information is presented below the opinion on the financial statements and includes an explanatory paragraph discussing the Auditor's assessments of certain significant accounting and auditing matters. These assessments were considered for the purpose of issuing an audit opinion on the financial statements taken as a whole and not to provide separate assurance on individual account captions or on information taken outside of the financial statements.

This report should be read in conjunction with, and construed in accordance with, French law and professional auditing standards applicable in France.

AGIR POUR LE CAMBODGE

(French non-profit association)

14, rue du Dragon

75006 PARIS

To the Members,

In compliance with the assignment entrusted to us by your Annual General Meeting, we hereby report to you, for the year ended 31 August 2012, on:

- the audit of the accompanying financial statements of AGIR POUR LE CAMBODGE;
- the justification of our assessments;
- the specific verifications and information required by law.

These financial statements have been approved by the board of directors. Our role is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

PricewaterhouseCoopers Audit, SA, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

1. OPINION ON THE FINANCIAL STATEMENTS

We conducted our audit in accordance with professional standards applicable in France. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of material misstatement. An audit involves performing procedures, using sampling techniques or other methods of selection, to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made, as well as the overall presentation of the financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

In our opinion, the financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial position of AGIR POUR LE CAMBODGE at 31 August 2012 and of the results of its operations for the year then ended in accordance with French accounting principles.

2. JUSTIFICATION OF OUR ASSESSMENTS

In accordance with the requirements of article L.823-9 of the French Commercial Code (*Code de commerce*) relating to the justification of our assessments, we inform you that our assessments sought to determine whether the accounting policies applied were appropriate, and whether the significant estimates made were reasonable.

These assessments were made as part of our audit of the financial statements, taken as a whole, and therefore contributed to the opinion we formed which is expressed in the first part of this report.

3. SPECIFIC VERIFICATIONS AND INFORMATION

In accordance with professional standards in France, we have also performed the specific verifications required by French law.

We have no matters to report as to the fair presentation and the consistency with the financial statements of the information given in the review of operations.

Neuilly-sur-Seine, 27 February 2013

The Statutory Auditor
PricewaterhouseCoopers Audit



Francis Chartier

Compte de Résultat

	Exercice 2011-2012	Exercice 2010-2011
Ventes et prestations	64 415	52 532
Subventions d'exploitation :	0	0
- publiques		
- privées		
Dons	298 481	248 623
Cotisations	675	810
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charge		
Autres produits	3 565	1 021
TOTAL I - Produits d'exploitation	367 136	302 986
Achats de marchandises (Alimentation etc.)	37 828	32 223
Autres charges externes	161 975	145 678
Impôts, taxes et versements assimilés		
Rémunération du personnel	74 462	77 184
Charges sociales	312	
Dotation aux amortissements et prov.	0	0
Autres charges (Aides directes, etc.)	10 294	15 061
TOTAL II - Charges d'exploitation	284 871	270 146
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)	82 265	32 840
Produits financiers	1 623	1 334
Charges financières	40	
2 - RESULTAT FINANCIER	1 583	1 334
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	83 848	34 174
Produits exceptionnels		4 142
Charges exceptionnelles	100	2 391
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-100	1 751
Engagements à réaliser sur ressources affectées		0
Transfert de charges		
TOTAL DES PRODUITS	368 759	308 462
TOTAL DES CHARGES	285 011	272 537
Excédent ou déficit	83 748	35 925

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

de l'exercice clos le 31 août 2012

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général (règlement CRC n° 99-03) et les dispositions spécifiques relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations (règlement CRC n° 99-01).

1. PRINCIPES et METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, et notamment les principes de prudence et d'indépendance des exercices. Les principes de permanence des méthodes et de continuité de l'exploitation ont été appliqués.

L'exercice comptable est fixé du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année.

2. AUTRES CREANCES ET DETTES

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de provisions pour dépréciation lorsqu'il y a un risque d'irrecouvrabilité.

- Créances à - d'1 an

	Montants bruts à - d'1 an (en €)
Avances usagers	1 093
TOTAL	1 093

Les avances usagers correspondent à des avances sur salaires et prêts octroyés à certains membres du personnel de Sala Bal.

- Dettes à - d'1 an

	Montants bruts (en €)
Fournisseurs et comptes rattachés	2 416
TOTAL	2 416

Les dettes Fournisseurs concernent des charges diverses (achats, prestations, services) de fin août 2012, qui ont été réglées début septembre 2012 ou pour lesquelles les factures n'étaient pas parvenues au 31/08/2012.

3. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les placements représentent :

- un compte sur Livret A pour :	76 443 €
- un compte sur livret pour :	31 372 €

4. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET DONNS

Les subventions de fonctionnement et les dons représentent 80% des produits de l'association, les 20% restants étant issus des revenus de l'hôtel et du restaurant d'application au Cambodge et de la vente de livres de cuisine.

Les subventions et dons permettent de financer le fonctionnement de l'école Sala Baï et de maintenir une présence auprès du foyer de Sre Ampil.

€	31/08/12	31/08/11
Dons privés et de particuliers	209 721	202 714
Subventions privées (fondations)	88 760	45 909
TOTAL	298 481	248 623

5. FONDS PROPRES

Les fonds propres sont en forte augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Ils sont constitués du report à nouveau pour un montant de 150 346 € et d'un fonds de réserve pour un montant de 113 416 €, issus des résultats positifs des deux derniers exercices. Ces 100 000 € de réserve seront consacrés au projet d'achat du bâtiment de l'école de Sala Baï qui devrait se concrétiser fin 2013, début 2014.

€	31/08/12	31/08/11
Report à nouveau	150 346	144 337
Résultat de l'exercice	13 748	5 925
Ecart de réévaluation	548	-994
Fonds de réserve	113 416	43 416
TOTAL	278 058	192 768

6. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

La fondation Pata a versé la somme de 15 200€ (20 000 USD) au mois de juillet 2012, à répartir sur 6 mois. A fin août, 4 560€ (6 000 USD) ont été utilisés, les 10 640€ (14 000 USD) restants sont reportés dans les produits constatés d'avance.

7. BENEVOLAT

Le mode de valorisation de l'activité des volontaires tient compte du temps réel passé par l'ensemble des membres de l'Association dans le cadre de leurs activités respectives. Toutefois, les contributions volontaires ne peuvent pas être comptabilisées au compte de résultat en l'absence de recensement exhaustif.

Les engagements à signaler au titre de l'exercice clos le 31 août 2012 s'élèvent à 12 600 € et correspondent à un mécénat de compétence réalisé par la Fondation Saur, via la mise à disposition d'un employé à temps plein pendant six mois, concernant la base de données donateurs et l'optimisation des relations entre Agir pour le Cambodge et ses grands donateurs.

8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

11 385€ sont comptabilisés au bilan au titre des provisions pour charges :

- 6 385€ - dépenses de rénovation du foyer de Sre Ampil pour des travaux effectués au mois d'août 2012
-- payés au mois de septembre 2012.
- Le reste correspondant aux honoraires du Cabinet PWC.

9. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de 1 583 € se décompose entre :

- | | |
|---|---------|
| - des charges d'intérêt : | - 40 € |
| - des produits financiers sur placement : | 1 623 € |

10. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Compte annuel d'emploi des ressources (CER)

COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2011-2012

EMPLOIS	Emplois de 2011-2012	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2011-2012	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2011-2012	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2011-2012
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		35 926
1- MISSIONS SOCIALES			1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	209 721	209 721
1-1 Réalisées au Cambodge, directement :	16 679	10 367	1-1 Dons et legs collectés		
Subventions Ste Ampil			Dons		
Fonctionnement de l'école hôtelière	221 789	105 022	2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
			Subventions privées	88 760	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	33 115	11 038	3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
Frais de levée de fonds			Etat	0	
			Région & Département	0	
			Villes	0	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	13 427	0	4- AUTRES PRODUITS	1 623	
Frais de fonctionnement			Produits financiers	675	
Frais d'information et de communication			Cotisations	52 767	
			Revenus du restaurant et de hôtel d'application	15 183	
			Ventes de livres et autres revenus		
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	285 010	126 447	I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	368 759	
II- Dotation aux provisions	0		II- Reprise des provisions		
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées			III- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	0	
IV- Excédent de ressources de l'exercice	83 748		IV- Variation des fonds décaés collectés auprès du public		0
V- TOTAL GENERAL	968 758	126 447	V- TOTAL GENERAL	368 759	245 647
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Part des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	126 447		VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	126 447	245 647
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		119 674

Principes généraux de la présentation du CER

Le Compte d'Emploi des Ressources et ses notes annexes font partie intégrante de l'annexe aux comptes, conformément à l'article 8 de l'ordonnance 2005 – 858 du 28/07/2005. Le règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui modifie le règlement CNC n° 9-01 et qui concerne l'établissement et la présentation du CER s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2009.

Conformément à ses statuts, l'Association Agir pour le Cambodge a pour objet la réduction de la pauvreté au Cambodge. Cette action se traduit par le versement de subventions au foyer de Sre Ampil et la gestion d'une école d'hôtellerie de luxe à Siem Reap, dans la province des temples d'Angkor.

Missions sociales retenues dans le CER

Foyer de Sre Ampil :

Subventions versées au foyer afin de couvrir un certain nombre de dépenses structurelles du foyer, ainsi que certaines subventions versées ponctuellement dans le cadre de travaux de rénovation spécifiques.

Ecole Sala Bai :

Toutes les dépenses de fonctionnement et de formation des étudiants ne pouvant être couvertes par les sources de revenus locales (issus du restaurant et de l'hôtel d'application en grande majorité).

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées

L'association Agir pour le Cambodge a instauré un système de répartition de ses charges selon une comptabilité analytique.

Aux missions sociales sont imputés les coûts directs (existants du seul fait de la réalisation des missions) ainsi que les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions.

En plus est imputé une quote-part des frais de fonctionnement général (charges communes) définies ci-dessous (règles d'affectation).

Les frais d'appel à la générosité consistent en dépenses directes d'affranchissement et d'impression, identifiées dans la comptabilité, ainsi que l'embauche d'une personne à temps plein dans l'optique de lever des fonds pour l'association. Nous considérons qu'un tiers de ses honoraires sont dédiés à l'appel à la générosité du public, les deux tiers restants étant dédiés à la communication et à la levée de fonds privés (auprès de fondations par exemple).

Règles d'affectation aux missions sociales

Dépenses imputées pour Sre Ampil :

Dépenses directes :

8% des dons collectés auprès du public sont alloués à la mission sociale de Sre Ampil. En effet, Agir pour le Cambodge souhaite maintenir son soutien au foyer pour certaines des dépenses courantes.

Dépenses indirectes : nul

Dépenses imputées pour Sala Bai :

Dépenses directes :

83% des dons collectés auprès du public sont alloués à la mission sociale de Sala Bai.

Dépenses indirectes :

9% des dons collectés auprès du public sont alloués à la recherche de fonds pour le compte de Sala Bai.

Les ressources

Les subventions reçues sont directement imputables sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées.

Dons :

Dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs.

Subventions publiques :

Nul

Subventions privées :

Subventions provenant des fondations, telles que la Fondation Chanel, la Fondation Elle, la Fondation Raja, ...
Ces subventions sont destinées à soutenir soit le fonctionnement de l'école Sala Bal, soit son développement futur. Cette affectation est précisée dans les conventions signées avec les fondations.

Autres produits:

Produits financiers: produits de placements non spéculatifs pour gérer la trésorerie de l'association.
100% de ces produits sont alloués au fonctionnement de l'école Sala Bal.

Autres produits et cotisations: cotisations des adhérents à l'association, produits issus des stages pratiques des étudiants au sein des différents hôtels et restaurants de la ville.
100% de ces produits sont alloués au fonctionnement de l'école Sala Bal.

Produits exceptionnels:

Nul

Calcul des réserves non affectées et non utilisés

Au titre des exercices précédents, la somme de 35 925 €, issus de la générosité du public n'a pas été affectée.
Ce montant est donc reporté au début de l'exercice 2011-2012.

Pour l'exercice en cours, un excédent des ressources collectées auprès du public se dégage, d'un montant de 83 748 €.

Ainsi, au 31 août 2012, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à 119 673 €. Ce montant fait l'objet d'une mise en réserve, et sera utilisé dans le cadre du projet de développement de l'école Sala Bal.